

L'Observatoire de la Vie Étudiante de CY Cergy Paris Université (CYU) réalise depuis 2017 une **enquête sur la situation des docteurs après leur soutenance de thèse**. Cette enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés d'un doctorat s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquêtes supervisé par le **ministère** et en coordination avec la **Direction de la recherche** de l'établissement.

Afin de suivre l'évolution des docteurs au cours de leur carrière, notamment après leur passage à CYU, chaque année, 2 promotions de docteurs sont interrogées, l'une à n+1 sur leur situation professionnelle l'année suivant la soutenance de thèse et l'autre à n+3, sur leur situation 3 ans après la thèse.

Pour cette campagne 2021 l'enquête a été administrée en multi-mode, dans un premier temps un lien unique sécurisé de connexion sur la plateforme ministérielle a été envoyé aux docteurs. Les directeurs de thèse ont également participé à la collecte de données en relayant l'information concernant l'enquête auprès des docteurs. Également, une relance téléphonique a été réalisée par l'OVE et une par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

CY Cergy Paris Université (CYU) et l'ESSEC Business school ont diplômé **71 docteurs en 2018** (dont 13 diplômés de l'ESSEC) et **76 docteurs en 2020** (dont 8 de l'ESSEC).

A la rentrée 2019-2020, l'école doctorale « Droit et Sciences Humaines » a été divisée en trois écoles doctorales : « Arts Humanités Sciences Sociales », « Droit et Science Politique » et « Education Didactique Cognition ».

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

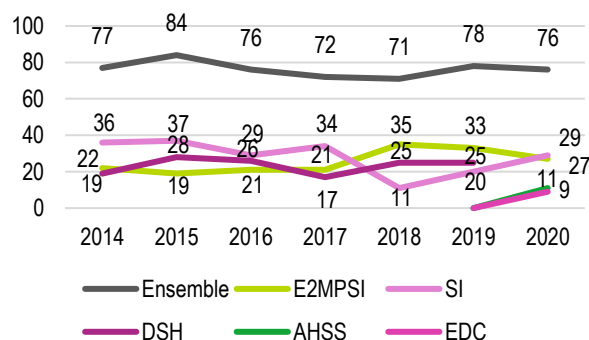
De décembre 2021 à juin 2022, les docteurs ont été interrogés sur leur **situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021**.

Pour les docteurs de 2018 cela implique un suivi de la situation professionnelle dès la première année post thèse jusqu'à 3 ans après la soutenance. Pour les docteurs de 2020 en revanche l'enquête se focalise uniquement sur la situation professionnelle un an après la soutenance.

Le suivi de la carrière des docteurs reste un défi chaque année car beaucoup de docteurs sont de nationalité étrangère et bon nombre d'entre eux retournent soit dans leur pays d'origine soit dans un autre pays après la thèse.

Au total **147 docteurs** (les 2 promotions cumulées) ont été contactés, **64 %** d'entre eux ont accepté de participer à l'enquête. Le taux brut de participation a augmenté de 26 points par rapport à la campagne précédente. Il reste difficile de contacter les docteurs.

**Evolution du nombre de thèses
soutenues
entre 2014 et 2020**



Globalement, il ressort de l'enquête des situations assez différentes pour chaque promotion :

- 1 an après la soutenance, 8 docteurs sur 10 diplômés en 2020 sont en insertion professionnelle et 94 % des emplois sont de niveau cadre. Un peu moins de 3 emplois sur 5 sont stables car bon nombre sont en CDD, principalement des contrats post doctoraux.
- 3 ans après la thèse, 89 % des docteurs de 2018 sont en insertion professionnelle, 7 emplois sur 10 sont stables, en hausse (+ 6 points par rapport à la promotion de 2017). Le secteur public emploie 55 % des docteurs et les activités exercées comportent de l'encadrement de personnels et de la gestion de projet.

Effectifs à enquêter et taux de réponse

	Docteurs 2018			Docteurs 2020		
	Effectif	Répondants	Taux de réponse	Effectif	Répondants	Taux de réponse
Ensemble	71	45	63%	76	49	64 %
ESSEC	13	5	38%	8	5	63 %
CYU	58	40	69%	68	44	65 %

Sur les docteurs ayant soutenus leurs thèses à CYU en 2018, 63 % ont participé à l'enquête. Sur les 76 docteurs de la promotion 2020, 64% ont participé à l'enquête.

Les femmes représentent 1 doctorants sur 2 pour les deux promotions. En 2018, 4 doctorants étaient de nationalité étrangère et en 2020 ils représentaient 6 doctorants sur 10.

Les taux de réponses < 50 % sont en couleur verte dans le tableau.

Répartition par école doctorale

E2MPSI	35	24	69%	27	16	59 %
SI	11	3	27%	29	18	62 %
DSH	25	18	72%			
AHSS				11	10	91 %
EDC				9	5	56 %

DSH : Droit et Sciences Humaines
E2MPSI : Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques
SI : Sciences et Ingénierie
AHSS : Arts Humanité et Sciences Sociales
EDC : Education Didactique et Cognition

Répartition par sexe

Femmes	33	17	52%	40	28	70 %
Hommes	38	28	74%	36	21	58 %

Répartition par nationalité

Française	40	29	73%	30	23	77 %
Etrangère	31	16	52%	46	26	57 %

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Les résultats déclinés dans ce rapport d'études concernent l'ensemble des docteurs enquêtés (CYU et ESSEC). Les résultats ne sont restitués par école doctorale que lorsque le nombre de répondants permet de garantir l'anonymat des docteurs et d'assurer la fiabilité des statistiques obtenues.

Age moyen et durée de thèse

Age moyen des docteurs au moment de la soutenance

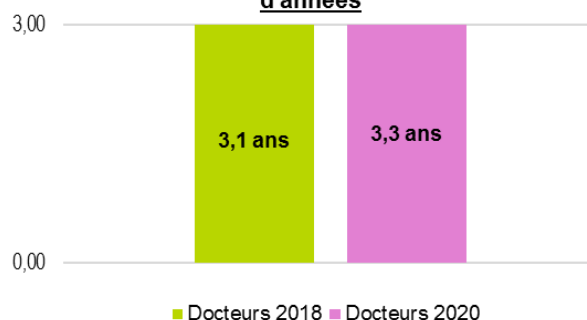
	Docteurs 2018	Docteurs 2020
Ensemble des docteurs	33 ans	34 ans

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Au moment de la soutenance, les docteurs de 2018 avaient en moyenne 33 ans et ceux de 2020, 34 ans.

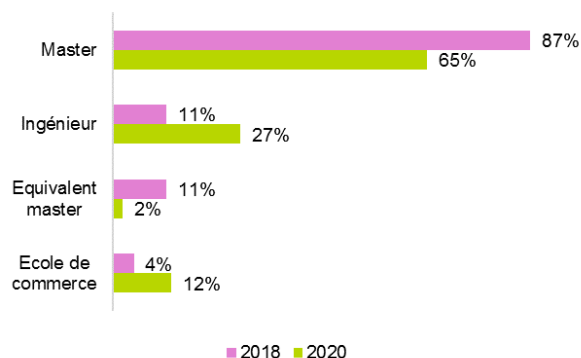
De l'année d'inscription en doctorat à la date de soutenance de la thèse, les docteurs de 2018 et 2020 ont passé en moyenne 3 années à CYU.

Durée moyenne de la thèse, en nombre d'années



Quel parcours avant l'inscription en thèse : Etudes

Diplôme obtenu avant le doctorat



Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Avant de s'inscrire à CYU, 87 % des docteurs de 2018 et 65 % des docteurs de 2020 avaient au moins un diplôme de master.

Zoom sur les docteurs de 2020 :

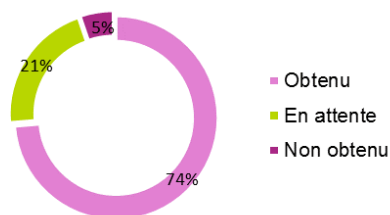
51 % des doctorants de 2020 ont obtenu un diplôme en Ile-de-France.

Parmi les docteurs de 2020, 13 sur 49 ont un diplôme étranger : 4 en Europe, 6 en Afrique, 2 en Asie et 1 en Amérique.

Le choix de faire le doctorat en France a été motivé par l'existence d'un programme d'échange international entre établissement (dont cotutelle) et par le pays lui-même.

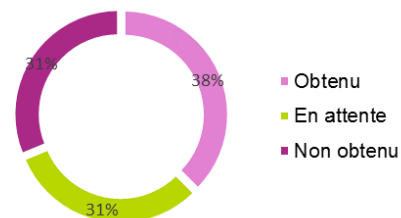
Quel parcours avant l'inscription en thèse : Concours et activités professionnelles

Répartition des docteurs inscrits au concours CNU selon les résultats en 2018



42 % des diplômés de 2018 inscrits à la qualification CNU*

Répartition des docteurs inscrits au concours CNU selon les résultats en 2020



33 % des diplômés de 2020 inscrits à la qualification CNU*

*CNU : Conseil National des Universités

	Part en emploi avant le doctorat	Emploi non dédié au doctorat	Emploi conservé pendant le doctorat
Docteurs 2018	40 %	33 %	69 %
Docteurs 2020	41 %	24 %	50 %

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

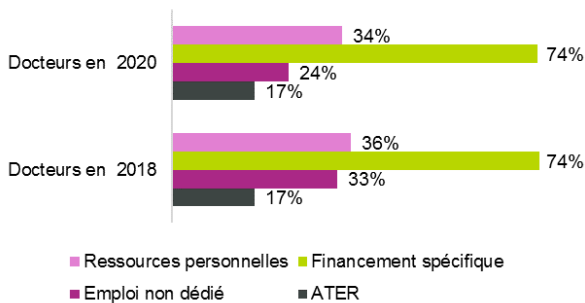
Lecture :

42 % des docteurs de 2018 se sont **présentés à la qualification CNU**, en vue de prétendre au poste de maître de conférences après le doctorat ; 74 % ont obtenu qualification.

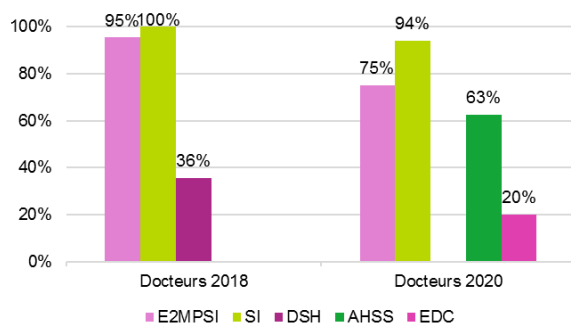
41 % des docteurs de 2020 avaient un **emploi au moment de l'inscription** en doctorat, 24 % de ces emplois n'étaient pas dédiés au projet doctoral et 50 % des docteurs ont conservé leurs emplois pendant leur thèse.

Parcours doctoral : Financements

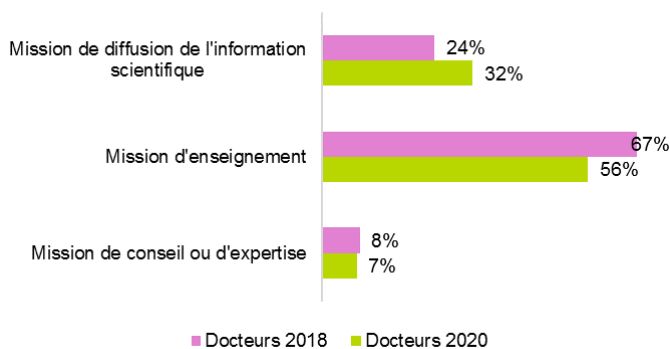
Les moyens de financement du doctorat



Part des financements spécifiques pour chaque école



Vacations et missions complémentaires effectuées durant le doctorat



Les financements dit spécifiques (une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale) **sont les principaux types de financement** des doctorats : 74 % (74 %) des docteurs de 2018 (2020) ont eu recours à ce type de financement.

Les financements spécifiques se composent de contrats doctoraux (86 % en 2018 et 59 % en 2020), de bourses, de CDD et de CDI. Grâce à ces contrats (CDD, CDI et contrat doctoral), les docteurs perçoivent environ **1 815 euros net par mois en moyenne** pendant la durée du contrat.

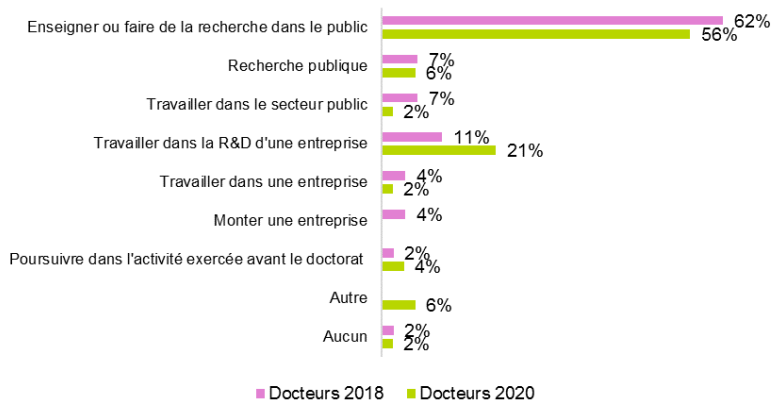
En plus de tous ces types de financement, 2 docteurs de 2018 sur 3 effectuent des missions d'enseignement (contre 1 docteur de 2020 sur 2).

Les fonds liés à ces financements proviennent majoritairement **de l'Etat et de financements étrangers** pour les **docteurs de 2020**. Pour les **docteurs de 2018**, 71 % des fonds proviennent de l'Etat et de financements privés.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Parcours doctoral : Projets professionnels

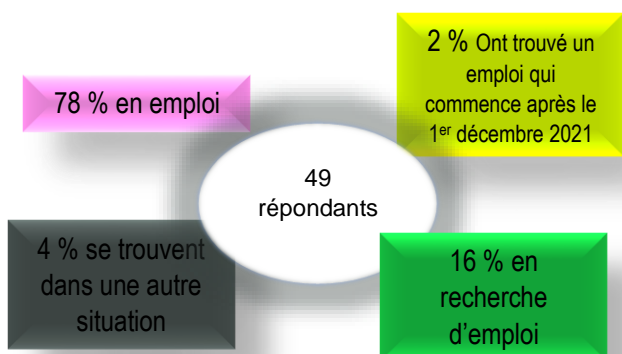
Projet de carrière au moment de la soutenance



Au moment de la soutenance 62 % des diplômés de 2018 et 56 % de 2020 envisageaient de travailler dans l'enseignement ou faire de la recherche dans le public après le doctorat. Respectivement 61 % et 70 % d'entre eux ont réalisé ce projet de carrière.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021 : Promotion 2020

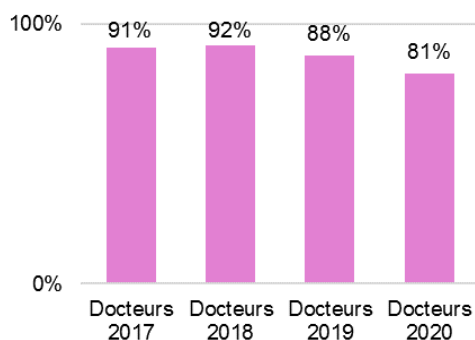


55 % des diplômés n'ont connu aucune situation de chômage entre la date de leur soutenance et le 1^{er} décembre 2020. 45 % a été au chômage en moyenne 7,5 mois entre la soutenance et le premier contrat.

78 % des docteurs de 2020 ont déclaré avoir une activité professionnelle.

Un an après la soutenance, le **taux d'insertion** des docteurs de 2020 est de **81 %**, en baisse par rapport à la promotion précédente.

Evolution du taux d'insertion à 1 an des docteurs (de la promotion 2017 à 2020)



Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

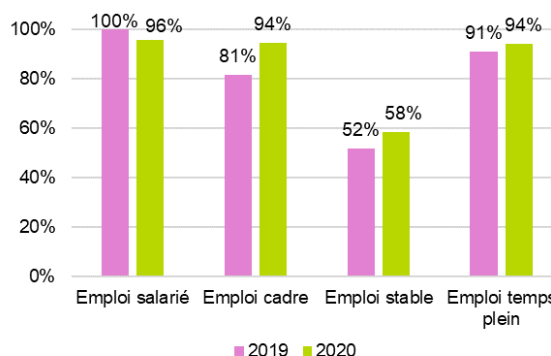
Promotion 2020 : Caractéristiques de l'emploi occupé

L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Conditions d'emploi des docteurs 1 an après la thèse (par promotion)



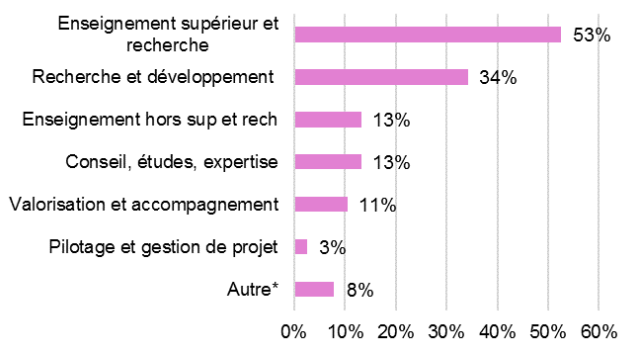
Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Dans l'ensemble, les conditions d'emploi des docteurs de 2020 sont satisfaisantes dès la première année suivant la soutenance.

94 % des diplômés en emploi travaillent à **temps plein**, **96 %** sont **salariés**, **58 %** ont un **emploi stable** et la part des emplois de **statut cadre** est de **94 %**.

Promotion 2020 : Catégorie des activités

Catégorie des activités des docteurs

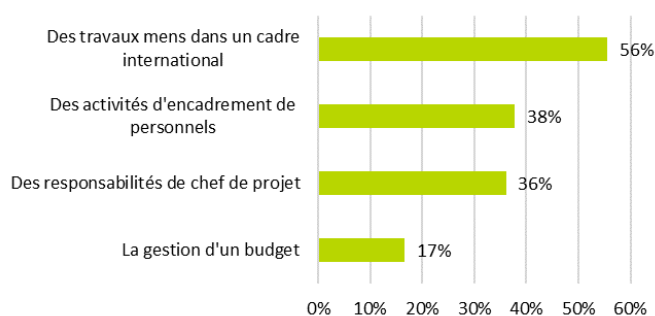


Pour 53 % des docteurs en emploi, l'activité professionnelle consiste à enseigner dans le supérieur et à faire de la recherche.

La recherche et développement fait partie de l'activité de 34 % des docteurs.

Autre* : Médiation, communication et journalisme scientifique, Santé humaine et Création artistique

L'emploi comporte :

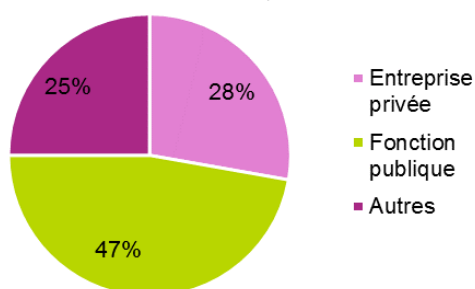


Les emplois des docteurs comportent principalement des travaux menés à l'international (56 %) et des activités d'encadrement (38 %)

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Promotion 2020 : Employeur

Répartition des docteurs selon la catégorie des employeurs



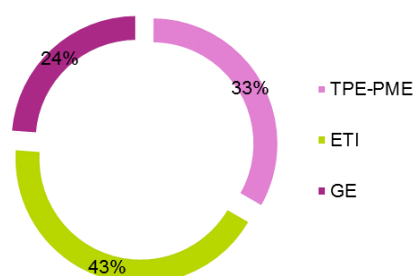
La **fonction publique** est le **premier employeur des docteurs** 1 an après la thèse, **47 %** des docteurs en emploi y travaillent ;

Quant aux **entreprises privées**, elles emploient **28 %** des docteurs de 2020.

Les grandes structures (ministère de l'éducation, université ...) accueillent **24 %** des docteurs.

34 % des docteurs de 2020 sont **en emploi dans une université** dont **1/4 à Cergy Paris Université**.

Répartition des docteurs selon la taille de leurs entreprises



TPE-PME : Très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d'employé < 250

ETI : Entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d'employé < 5000

GE : Grande entreprise, nombre d'employé ≥ 5000

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Promotion 2020 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2021, la moitié des docteurs de 2020 en emploi a un salaire net mensuel supérieur à 2 450 € et l'autre moitié a un salaire inférieur à 2 450 €.

Salaire net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

ns : non significatif

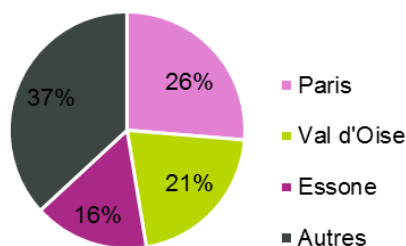
Suivi du salaire net médian un an après la thèse par promotion de 2017 à 2020

	2017	2018	2019	2020
Salaire mensuel	2 400 €	2 344 €	ns	2450 €

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Promotion 2020 : Localisation de l'emploi

Répartition des docteurs travaillant en Île-de-France



Au 1^{er} décembre 2020, 79 % des docteurs de 2020 travaillent en France (dont 40 % de nationalité étrangère), et 21 % à l'étranger.

La région Île-de-France est la principale zone d'emploi des docteurs en France (6 emplois sur 10 y sont localisés).

Le département de Paris regroupe 1 quart des emplois localisés en Île-de-France et le **Val-d'Oise 21 %** des emplois.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Promotion 2020 : Satisfaction

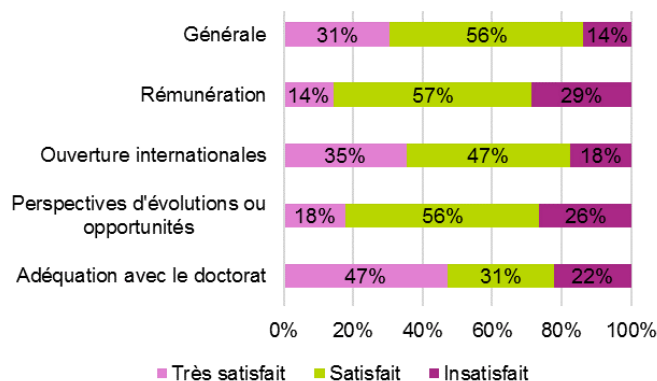
6 docteurs sur 10 déclarent être satisfait de sa situation professionnelle en générale.

29 % des docteurs ne sont pas satisfaits de leur rémunération 1 an après la thèse.

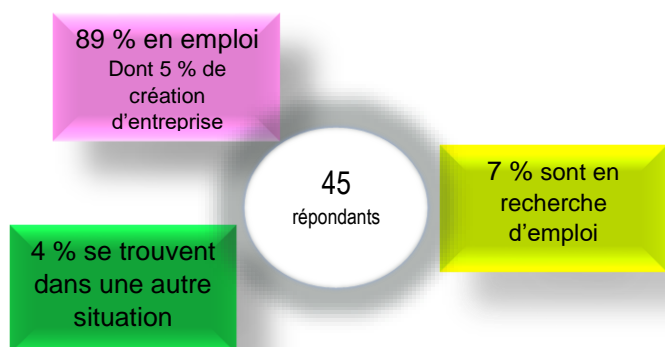
Un quart n'est pas satisfait des perspectives d'évolutions que leur offre leur emploi.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Satisfaction des docteurs vis à vis de leur situation professionnelles



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021 : Promotion 2018

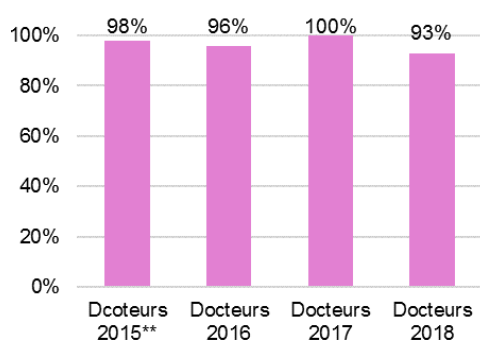


Au 1^{er} décembre 2021, soit 3 ans après la soutenance, **89 %** des docteurs de 2018 ont déclaré avoir une **activité professionnelle**.

Le **taux d'insertion de 93 %** observé **3 ans après la soutenance** est en baisse de 7 points par rapport à la promotion précédente. Pour **55 %** d'entre eux, l'emploi avait commencé avant le 1^{er} décembre 2019 (**1 an après la thèse**).

A titre comparatif, le taux d'insertion des diplômés de master entrés sur le marché du travail la même année, était de 93 % 30 mois après l'obtention du diplôme (Enquête insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2019 de CYU).

Evolution du taux d'insertion à 3 ans des docteurs (de la promotion 2015 à 2018)



Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

**Enquête menée 3 ans après la soutenance de thèse

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Promotion 2018 : Caractéristiques de l'emploi occupé

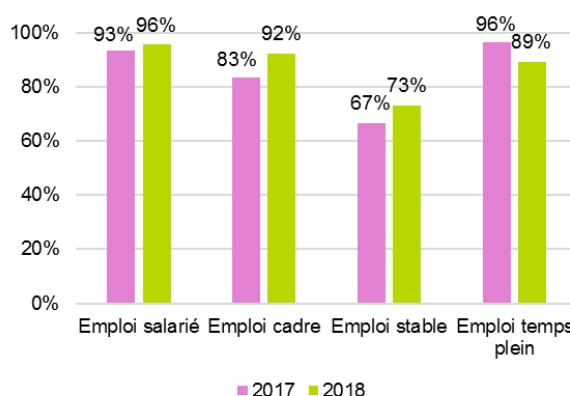
L'emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

L'emploi de catégorie cadre : repose sur la déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE).

L'emploi stable : regroupe les contrats en CDI, les fonctionnaires ou travailleurs indépendants.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Conditions d'emploi des docteurs 3 ans après la thèse (par promotion)

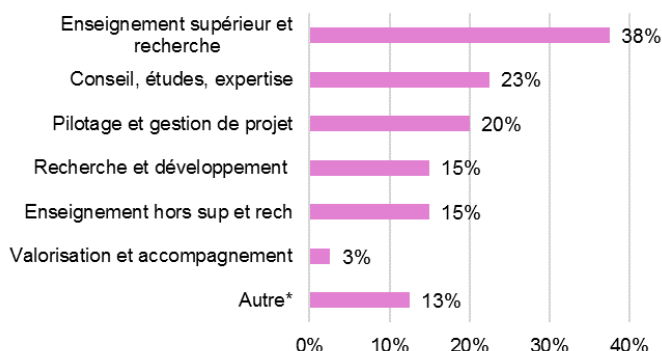


3 ans après la soutenance : **89 %** des diplômés en emploi travaillent **à temps plein**, **96 %** sont **salariés**, la part des emplois de **niveau cadre** est de **92 %** et **73 %** des emplois sont **stables**.

Les conditions d'emploi se sont légèrement améliorées entre la promotion 2017 et la promotion 2018 ; la part d'emploi stable a notamment augmenté de 7 points, la part de salarié de 3 points et la part de cadre de 9 points.

Promotion 2018 : Catégorie des activités

Catégorie des activités des docteurs

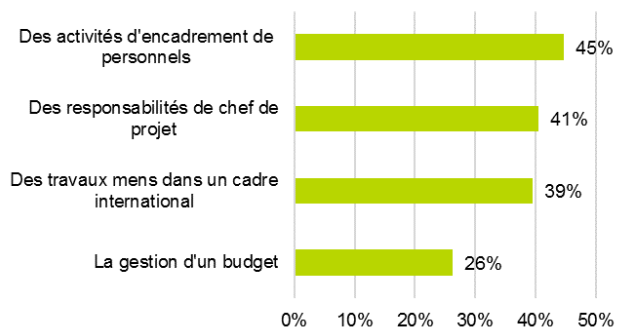


Pour 4 docteurs sur 10 en emploi, l'activité professionnelle consiste à enseigner dans le supérieur et à faire de la recherche.

Le conseil, les études et l'expertise font partie de l'activité de 23 % des docteurs.

Autre* : Médiation, communication et journalisme scientifique, Santé humaine et Création artistique

L'emploi comporte :



Les emplois des docteurs comportent principalement des activités d'encadrement (45 %) et des responsabilités de chef de projet (41 %).

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

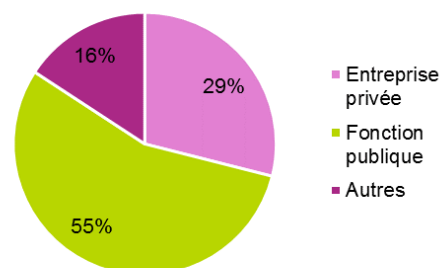
Promotion 2018 : Employeur

3 ans après la thèse, 55 % des docteurs en emploi sont employés dans la fonction publique et 29 % dans une entreprise privée.

44 % sont employés dans les grandes structures liées à l'éducation et à l'enseignement.

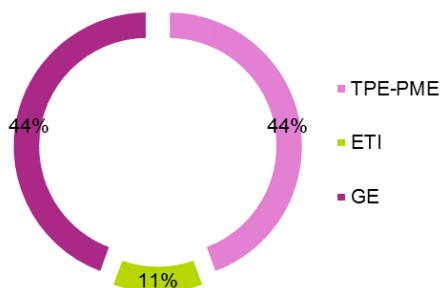
36 % des docteurs travaillent dans une université dont 17 % à CY Cergy Paris Université.

Répartition des docteurs selon la catégorie de l'employeur



Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Répartition des docteurs selon la taille de leurs entreprises



TPE-PME : très petites entreprises – petite et moyennes entreprise, nombre d’employé < 250

ETI : entreprise de taille moyenne, 250 ≤ nombre d’employé < 5000

GE : grande entreprise, nombre d’employé ≥ 5000

Promotion 2018 : Salaire

Au 1^{er} décembre 2021, la moitié des docteurs de 2018 en emploi a un salaire net mensuel supérieur à 2 549 € et l’autre moitié a un salaire inférieur à 2 549 €.

Le salaire net médian des diplômés d’un master (disciplinaire) à CYU en 2019 était de 2 350 €, 30 mois (au 1^{er} décembre 2021) après leur entrée sur le marché du travail (Enquête insertion professionnelle à 30 mois des diplômés 2019 de CYU).

ns : non significatif

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

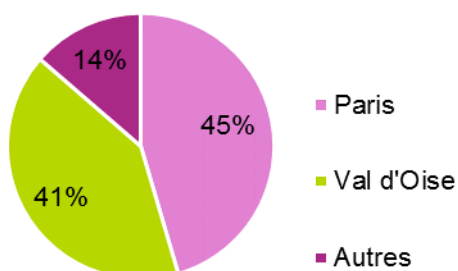
Evolution du salaire net médian entre la 1^{ère} année suivant la thèse et la 3^{ème} année

	Salaire à 1 an	Salaire à 3 ans	Evolution
2015	2 147 €	2 744 €	↑ 28 %
2016	ns	2 700 €	
2017	ns	2 750 €	
2018	2 344 €	2 549 €	↑ 9 %

Salaire net mensuel médian : sépare la population considérée en deux parts égales. Ce montant porte sur les emplois à temps plein. Il est recueilli en « net » car cet élément est davantage connu des diplômés en emploi.

Promotion 2018 : Localisation de l’emploi

Répartition des docteurs travaillant en Ile-de-France



79 % des docteurs de 2018 travaillent en France (dont 1/4 de nationalité étrangère), et 21 % à l’étranger.

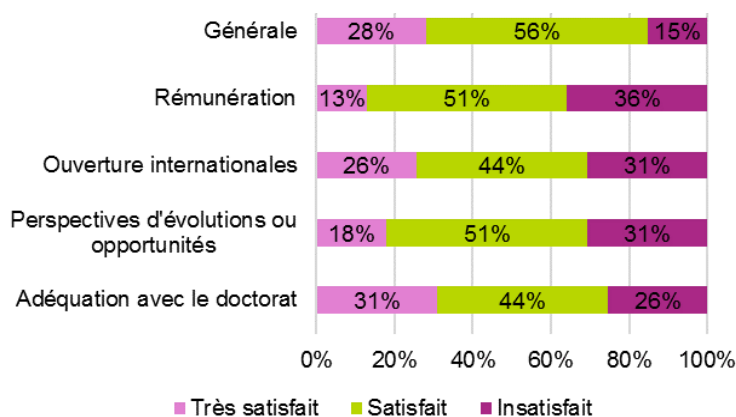
7 docteurs en emploi en France sur 10 travaillent dans la région d’Ile-de-France :

- 45 % des docteurs travaillent à **Paris** ;
- 41 % dans le département du **Val-d’Oise** ;
- 14 % en dans le **reste de l’Ile-de-France**.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Promotion 2018 : Satisfaction

Satisfaction des docteurs vis à vis de leur situation professionnelle



Les docteurs de 2018 émettent des jugements positifs sur leur situation professionnelle.

Plus 8 docteurs sur 10 sont très satisfaits ou satisfaits de leur situation professionnelle en générale.

En ce qui concerne la rémunération, près de 4 docteurs sur 10 n'en sont pas satisfaits 3 ans après la thèse.

Source : OVE – Enquête insertion professionnelle 2021, docteurs de 2018 et 2020

Focus sur les femmes docteurs et les étrangers

Docteurs 2018

38 % des participants à l'enquête sont des femmes et 35 % des étrangers.

Le **taux d'insertion** 3 ans après la thèse est de 94 % pour les femmes et 87 % pour les étrangers.

Les conditions d'emploi, notamment la **part d'emploi de niveau cadre** est de 93 % pour les femmes et de 92 % pour les étrangers.

Le **salaire net médian** des femmes (2 750 €) est supérieur de 300 euros à celui des hommes. Celui des étrangers s'élève à 2 650 €.

38 % des docteurs étrangers travaillent hors de la France. 13 % sont retournés travailler dans son pays d'origine.

Docteurs 2020

57 % des participants à l'enquête sont des femmes et 53 % des étrangers.

Le **taux d'insertion** 1 an après la thèse est de 78 % pour les femmes et 79 % pour les étrangers.

La **part d'emploi de niveau cadre** est de 90 % pour les femmes et 100 % pour les étrangers.

Le **salaire net médian** des femmes (2 348€) est inférieur de 150 euros à celui des hommes. Celui des étrangers s'élève à 2 500 €.

Presque 4 docteurs étrangers sur 10 travaillent hors de la France, le **taux de retour** dans le pays d'origine est de 11 %.